Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212900815-20260310-2026_13-DE

COMMUNE DE HUELGOAT
Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal de HUELGOAT

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE CHÂTEAULIN
CANTON DE CARHAIX-PLOUGUER

Délibération n°2026 - 13

SEANCE DU Mardi 10 mars 2026

Conseillers en exercice : 15
Présents en début de séance : 11
Présents pour le vote de cette délibération : 11
Procuration(s) : 0
Votants : 11
Date de la convocation : Mardi 03 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 10 mars à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de HUELGOAT, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal et des mariages à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques THEPAUT, le Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants *: Monsieur Jacques THEPAUT, Monsieur Joel GOUGAY, Monsieur Clément BOUVROT, Monsieur Jean-Pierre DANIELOU, Monsieur Gérard TOSSER, Monsieur André GRALL, Monsieur Marc QUEMENER, Monsieur Aurélien MONFORT, Madame Claude MOREL, Monsieur Gaëtan PEYREBESSE, Madame Audrey BARAZER.*

Absent(s) : *Madame Marie-Brigitte BRETHES, Madame Magali MONNIE, Madame Aurore LE ROUX, Madame Marie-Laure SEVEN.*

Procuration :

Secrétaire de Séance : *Claude MOREL.*

N° d'ordre : 2026-13

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212900815-20260310-2026_13-DE

OBJET : Budget principal - Vote du budget 2026

Vu la présentation du budget à la commission finance du jeudi 05 mars 2026.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les propositions de prévisions budgétaires pour l'exercice 2026 au titre du budget principal. Elles s'établissent comme suit :

BUDGET PRIMITIF BUDGET PRINCIPAL 2026 (M57)	
Dépenses 2026	
Fonctionnement	
011 - Charges à caractère général	574 200,00€
012 - Charges de personnel et frais assimilés	804 900,00€
014 - Atténuation de produits	21 300,00€
023 - Virement à la section d'investissement	156 919,41€
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	39 950,35€
65 - Autres charges de gestion courante	98 000,00€
66 - Charges financières	27 470,24€
67 - Charges spécifiques	1 000,00€
68 - Dotations aux amortissements et provisions	42 500,00€
Total dépenses de fonctionnement	***1 766 240,00 €***
Investissement	
001 – Solde d'exécution	65 311,79€
040 - Opération d'ordre de transfert	0,00€
041 - Opération patrimoniales	0,00€
16 - Emprunts et dettes assimilées	109 762,51€
20 - Immobilisations incorporelles	160 172,00€
204 - Subventions d'équipement versées	8 200,00€
21 - Immobilisations corporelles	227 130,92€
23 – Immobilisations en cours	0,00€
27 – Autres immobilisations	500,00€
Total dépenses d'investissement	***571 077,22€***

Recettes 2026	
Fonctionnement	
002 - Report de fonctionnement	100 000,00€
013 - Atténuations de charges	1 000,00€
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 ,00€
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	125 208,00€
73 - Impôts et taxes	148 060,00€
731 - Fiscalité locale	873 242,00€
74 - Dotations participations et subventions	468 707,00€
75 - Autres produits de gestion courante	50 000,00€
76 - Produits financiers	23,00€
77 - Produits exceptionnels	0,00€
Total recettes de fonctionnement	***1 766 240,00€***

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212900815-20260310-2026_13-DE

Investissement	
001 - Solde d'exécution positif reporté	0,00€
021 - Virement de la section de fonctionnement	156 919,41€
040 - Opérations d'ordre entre sections	39 950,35€
041 - Opérations patrimoniales	0,00€
10 – Dotations, fonds divers et réserves *Dont :* *10222 – FCTVA* *1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés*	313 619,07€ *134 260,00€* *166 359,07€*
13 - Subventions d'investissement	131 500 ,00€
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00€
Total des recettes d'investissement	***690 026,37€***

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Vote pour :	11
Vote contre :	0
Abstention :	0

APPROUVE le budget primitif du budget principal pour l'exercice 2026 en dépenses et en recettes tel que présenté ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Pour extrait conforme,

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de son affichage en mairie le : 11/03/2026

Le Maire,
M. Jacques THEPAUT

